

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANTON
DE BEDARRIDES

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE
DE SORGUES
84700

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022

OBJET

Autorisations d'engagement (AE)
crédits de paiement (CP) du CCAS
et de la Résidence Autonomie
Le Ronquet

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf octobre, le Conseil d'Administration
du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, à la
salle du Conseil Municipal
Sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS

Del-2022-octobre-036
N-7.1.2

PRESENTS : T. Lagneau, S. Ferraro, P. Courhier, J.-F. Laporte,
D. Ahuel, E. Zoca, G. Julian, L. Armand, A. Marie,
E. Arrigoni, O. Vincent, M.-J. Estin, C. Roche.

POUVOIR(S) :

S. Lagneau.

EXCUSE(S) :

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L123-8, et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2311-3 et R2311-9, les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre les autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP),

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M22,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de présenter une situation des AE/CP tenant compte des montants financiers actualisés ;

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

APRES, en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MODIFIE les Autorisations d'Engagement (AE) et la répartition des Crédits de Paiement (CP) tels que présentés dans le tableau joint en annexe.

ACCEPTE la suppression des autorisations d'engagement suivantes :

Sur le budget du CCAS :

- Portage de repas, marché 2021/2022

Sur le budget annexe de la Résidence Autonomie :

- Repas des week-end et jours fériés, marché 2021/2022

- Maintenance, évolutions logiciel et contenu animation 2021/2022

ACCEPTE la création des autorisations d'engagement suivantes :

Sur le budget du CCAS :

- Portage de repas, marché 2022/2023

Sur le budget annexe de la Résidence Autonomie :

- Repas des week-end et jours fériés, marché 2022/2023

- Maintenance, évolutions logiciel et contenu animation 2022/2025

Adopté à : ...L'unanimité...

J'atteste le caractère exécutoire
de cette délibération à dater du :

Publié le 28/10/2022

Pour extrait conforme,
Le Président,

Thierry Lagneau

